

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 17 (1881)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

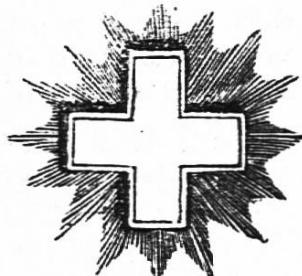
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL

1^{er} MAI 1881

XVII^e Année.

N^o 9.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : La presse pédagogique aux Etats-Unis. — Le déficit moral de notre temps. — Correspondance. — Bibliographie. — Nécrologie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

La presse pédagogique aux Etats-Unis.

La presse pédagogique a fait des progrès considérables dans la terre natale de Franklin et de Barnard. Parmi les feuilles les mieux conçues, ce n'est que justice de faire une place au *Journal d'éducation*, qui paraît à Boston depuis treize ans. Boston, il est vrai, est une ville à part, une ville privilégiée entre toutes, le berceau de la liberté et même, en quelque sorte, de l'Union américaine. Car, ainsi que le rappelait un magistrat le 16 septembre dernier, à l'occasion du 250^{me} anniversaire de la fondation de la cité, « c'est Boston qui a établi la première église, la première école, le premier collège. C'est elle qui a construit le premier navire, la première presse à imprimer, le premier hôtel et le premier chemin de fer dans ces contrées. C'est elle encore qui a lancé le premier journal et qui a pris l'initiative de la résistance à la Métropole. Enfin n'est-elle pas la patrie de Benja-

min Franklin, le plus grand des Anglo-Américains, après Georges Washington? »

C'est aussi à Boston, dirons-nous, que parut le premier journal de l'Union américaine, et c'est encore de Boston que venait le révérend William Woodbridge, pédagogue américain qui visita les écoles de la Suisse en 1830 et publia dans son *Journal d'éducation* la première notice biographique du Père Girard qui eût paru au-delà des mers.

Le *Journal actuel d'éducation* dont nous parlions tout à l'heure est digne de ce passé honorable par la variété et le bon choix de son contenu. Chaque numéro commence par des morceaux de poésie qui occupent d'ailleurs encore par ci par là une place dans le corps de la feuille. Ces Américains, dans lesquels nous avons trop l'habitude de ne voir qu'un peuple tout occupé de ses dollars, est plus esthétique que ces lecteurs qui voudraient bannir la littérature de nos revues scolaires au profit de la didactique.

Une rubrique spéciale est consacrée à l'*opinion publique*, et, sous ce titre, nous trouvons bien des choses dignes d'intérêt. J'en citerai un trait emprunté à un discours du révérend Ed. Ewereth Hall au banquet de l'université de Herward (New-York) la semaine dernière : « M. Emerson (1) disait à sa fille qui lui écrivait pour lui demander si elle devait étudier le grec, la botanique ou la métaphysique, que peu importait l'étude à laquelle elle s'adonnerait, pourvu que la personne avec laquelle elle étudierait ces choses fût pleine de vie et d'enthousiasme. » Cela m'a rappelé la parole d'un des esprits les plus profonds et les plus ingénieux de notre Suisse, le Dr Troxler, qui me disait en 1849 :

« Dans votre enseignement d'histoire, ne regardez pas tant à l'exactitude. Mais professez avec feu, vous enthousiasmerez vos élèves ; c'est l'important. »

Cependant, comme nous l'avons expérimenté à nos dépens, ce feu, cet enthousiasme ne plaît qu'à ceux qui en sont capables. Les gens froids et méthodiques, les natures purement philolo-

(1) Emerson, le plus grand philosophe de l'Amérique, est né à Boston le 23 mai 1803. Il est auteur de nombreux ouvrages, entre autres de l'*Homme pensant* (1844), l'*Homme réformateur*, la *Nature*, l'*Esthétique*, l'*Emancipation des noirs*, *Discours sur la mort de Lincoln*. Emerson est aussi un poète de talent. Il a publié une revue religieuse. Il appartient à l'Eglise unitaire dont il était l'un des chefs avec Channing. Son originalité puissante l'a fait surnommer le *Carlyle* des Etats-Unis. Carlyle, mort ces derniers temps avec une grande réputation d'historien, était parfois paradoxalement excentrique à l'excès. Ses principaux ouvrages sont relatifs à Cromwell, à Frédéric II et à la Révolution française.

giques ou mathématiques en font peu de cas, lorsqu'elles n'en rient pas.

Parlant dans un autre article des qualités de l'instituteur (*Personnality of the Teachers*), le journal de Boston revient sur ce sujet et, parmi les qualités attractives de l'instituteur, il cite l'enthousiasme et l'amabilité comme étant trop négligés. Le journal de Boston ne fait au reste que de reproduire dans ce passage l'opinion de son confrère *l'Advertiser*, de la même ville.

Dans une seconde rubrique, de nature plus strictement pédagogique, le journal de Boston traite de la lenteur que mettent souvent des élèves à répondre et au peu de spontanéité qu'ils montrent à l'école. Cette remarque peut s'appliquer à plus d'une école de notre pays, où il semble que ce serait au maître à tout faire et à *ingurgiter* aux élèves la matière à enseigner. Mais il est aussi chez nous, grâce au ciel et à la bonne nature, des élèves bien disposés et curieux qui s'associent au travail du maître et même parfois le fatiguent par leur empressement impétueux à prévenir ses explications par les leurs. Si c'est là un inconvénient, un excès, une faute, c'est cependant le cas de dire : *heureuse faute (felix culpa)*, parce qu'elle vient de l'abondance et non de la sécheresse et de la stérilité d'esprit.

Dans un article reproduit de cet autre journal de Boston que nous citions tout à l'heure (le *Boston Daily Advertiser*) nous trouvons des vues sensiblement différentes de celles qui prévalent chez nous, entre autres l'idée « que c'est l'expérience de l'école qui fait le bon maître. L'instituteur capable et qui n'est pas routinier, dit l'*Advertiser*, va sans cesse se perfectionnant. De cette façon, l'instituteur de 30 ans vaut mieux que celui qui en a 20 ; celui qui en a 40 est meilleur que celui qui en a 30, et celui même qui en a 60, meilleur que celui qui en a 50. »

Nous sommes bien loin ici de la fameuse théorie des *jeunes forces* toujours préférables aux vétérans de l'enseignement.

Une autre idée plus généralement admise est celle qui consiste à voir dans la réélection périodique des instituteurs une cause de découragement et de dégoût et, partant, une mesure funeste aux progrès de l'école.

« Comment l'instituteur se consacrerait-il de tout son cœur et de toute son énergie à l'œuvre éducative s'il a le continual souci de sa position à lui et de celle des siens ? C'est bien pis encore là où le maître peut être congédié chaque année par la volonté ou le caprice de ses supérieurs ou d'un comité. Il ne faut pas s'étonner qu'en pareille circonstance, tel jeune homme qui ferait un brillant instituteur préfère quelque autre emploi plus lucratif,

moins précaire et où il sera son propre maître. Rien d'étonnant encore à ce que l'élément féminin soit plus représenté dans le corps enseignant que l'élément masculin. »

Ces dernières lignes s'appliquent tout spécialement aux Etats-Unis, où, comme le dit le journal de Boston, les sept huitièmes des personnes enseignantes appartiennent au beau sexe :

« Voulez-vous de bons instituteurs, dit le journal de Boston, dont ces paroles résument toute la pensée, faites-leur une position permanente et honorable. » Encore sur ce point, divergence complète entre le pédagogue américain et ceux qui pensent qu'il est bon que l'instituteur ait toujours sur sa tête l'épée de Damoclès de la réélection périodique.

A. DAGUET.

Le déficit moral de notre temps.

Le *Beobachter* de Zurich dit dans son numéro du 1^{er} avril 1881 :

« Le plus grand déficit qu'offre notre temps consiste dans le manque de cœur, de sentiment, de bonhomie (*gemüth*). A côté de l'orthodoxie immobile, nous voyons la négation religieuse la plus frivole, le matérialisme et l'égoïsme s'accentuer de plus en plus. La pitié, cette pure source des sentiments nobles et élevés de l'humain et du divin, s'éteint. On en accuse notre système de culture, les lumières qui détruisent toute naïveté au sein du peuple et n'y propagent qu'un funeste esprit d'exploitation. »

Le *Beobachter* croit trouver un remède au mal dans un système de morale civile qu'il s'agit d'appliquer à la famille, à l'école, à la commune, à l'Etat, et il estime qu'on en a déjà commencé l'essai. Nous prenons acte des aveux du *Beobachter* concernant le déficit ou, en d'autres termes, le mal qu'il signale. Mais au lieu de cette sèche morale, de cette *Ethique civile* qu'il regarde comme une panacée suffisante, nous pensons que rien ne peut remplacer l'amour de Dieu et des hommes qui est à la base de l'éducation comme de la société, comme elle est à la base du christianisme.

Il fut un moment où on cherchait le salut dans la philosophie panthéiste et même dans celle du désespoir de Hartmann dont on voulait faire la philosophie de l'école, au congrès de Winterthour. En présence de pareilles aberrations des esprits éclairés, on devrait être plus réservé dans ses jugements sur les questions religieuses et les personnes qui pensent autrement que vous sur ces matières si délicates et si profondément liées à la conscience individuelle.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE

Berne, le 4 avril 1881.

Les journaux politiques, le *National* entr'autres, ont déjà parlé de la singulière façon dont notre Département et le Conseil exécutif entendent les intérêts de l'enseignement au point de vue de la langue et de la litté-

rature française. Et quand on pense que ce sont des hommes de progrès, des réformateurs, qui font, qui osent cela, on a peine à comprendre.

Permettez moi de rappeler le fait. On a nommé comme professeur de littérature française à l'Université un Zuricois de Winterthour, qui enseigne en *allemand* la branche d'études qu'il a été chargé de professer, et ce même Monsieur enseigne naturellement en *allemand* au Gymnase.

On ferait cela dans un pays conquis, en Alsace; nous trouverions déjà la chose forte et peu digne d'un grand pays comme l'Allemagne. Mais à Berne, la ville fédérale, le chef-lieu d'un canton dont une grande partie est française, faire enseigner en allemand justement la branche d'études qu'il importe le plus de professer et en bon français encore, cela serait ridicule, si ce n'était affligeant au plus haut degré et le signe d'un manque complet de bon sens, de logique, et, pour tout dire, d'intelligence, qu'on ne peut expliquer que par des raisons personnelles.

Lorsque l'Université de Berne fut fondée en 1834, M. Neuhaus, qui dirigeait alors le Département de l'instruction, fit appeler à la chaire de littérature M. Richard, d'Orbe, plus tard professeur de littérature comparée à l'Académie de Genève, où, par parenthèse, il vit encore, mais aveugle. C'était un poète plein de talent et de flamme, capable de communiquer à la jeunesse l'enthousiasme du beau dont il était animé. Plus tard, nous trouvons dans cette chaire M. Schaffter, du Jura, qui, à des connaissances philosophiques assez étendues, alliait des talents littéraires. Il savait parler et écrire en français, ce qui nous paraît de première importance et qu'aucune philologie tudesque et romane ne peut suppléer.

Aussi ne peut-on assez déplorer ce qui se passe à cet égard dans un canton qui a des prétentions à marcher avec le temps et le progrès. Le français *fédéral* y gagnera, c'est sûr, et ne peut que croître et embellir sous de semblables auspices. Après avoir germanisé l'enseignement dans le Jura, c'est à Berne même qu'on germanise la langue française.

UN INSTITUTEUR.

BIBLIOGRAPHIE

PROGRAMME DE L'ÉCOLE CANTONALE DE THURGOVIE POUR L'ANNÉE 1879-1880. — Frauenfeld, chez Huber, 60 pages in-8°

Nous sommes un peu à tard pour parler de cette école qui compte 178 élèves et 18 professeurs, parmi lesquels M. Jean Meyer, connu par son grand ouvrage sur l'histoire du droit fédéral et notre ancien collaborateur. La section technique et industrielle a six classes; la section classique, sept. Le programme est bien conçu. Les élèves de la 4^e et 5^e classes forment un corps de cadets et ont une musique. L'établissement a perdu un professeur de grand mérite en M. Fuchs, né dans le canton de Soleure le 30 août 1829. Il avait rendu aussi d'excellents services comme co-recteur de 1875 à 1879. Le programme est suivi d'une dissertation très érudite de M. Jean Meyer, ancien recteur, et dont le titre est : *Les trois asselements (die drei Zelgen), contribution à l'histoire de l'ancienne agriculture.*

DES PENSIONS DE RETRAITE EN FAVEUR DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR, rapport lu à l'assemblée annuelle de Payerne, par M. Bertholet, directeur de l'école supérieure des jeunes filles à Lausanne. — Imprimerie Borgeaud, 1880. 32 pages.

Le corps enseignant secondaire et supérieur du canton de Vaud a l'avantage d'avoir des pensions de retraite qui manquent à plus d'un canton de la Suisse française et allemande. Il est même un chef-lieu où on a jugé à propos de supprimer cette sage et équitable institution.

« Il faut, dit avec raison l'auteur de cet écrit, que les soucis matériels n'absorbent pas la pensée et le temps de l'instituteur. Les pasteurs ont des pensions de retraite. Il en doit être de même des hommes enseignants, cet autre sacerdoce. Les traitements des instituteurs secondaires ne leur permettent pas de faire des économies. »

Là-dessus, M. Bertholet passe en revue les divers cantons et nous montre Zurich accordant des pensions après trente ans de service; Bâle, après dix ans. La dernière partie de l'opuscule est consacrée à l'examen des voies et moyens.

Le corps enseignant secondaire, réuni à Payerne, a voté la demande des pensions de retraite. L'Etat ferait une somme de 13 à 15,000 fr.; les sociétaires feraient vingt versements sur la base du 2 % de leurs traitements. Le chiffre des traitements serait établi d'après la moyenne des vingt années de service pendant lesquelles les versements ont été effectués. Les pensions de retraite seraient établies sur les bases suivantes : de 100 à 1000, 300; de 1000 à 2000, 600; de 2000 à 3000, 1000; de 3000 en sus, 1200.

COMPTE-RENDU ANNUEL DU GYMNAS DE BERTHOUD (*Jahres bericht*) POUR L'ANNÉE 1880-81. — Berthoud, chez Langlois.

Le gymnase de cette ville, organisé à l'allemande, se compose de deux parties, le gymnase inférieur et le gymnase supérieur, le premier avec huit classes, le second avec trois seulement, et ayant chacun deux sections, une littéraire et une réale. La section littéraire, chose digne de remarque dans une petite ville industrielle, compte presque plus d'élèves que la section réale. Le nombre total des élèves s'est élevé à 177, plus 16 auditeurs. Le nombre des professeurs est de 15. Nous y avons remarqué un nom français, celui de M. Félix. Les gens de Berthoud ont eu le bon esprit de comprendre que pour enseigner cette langue il fallait un français. Le programme commence par la religion et des extraits de l'histoire biblique. Pour l'histoire générale, on a le manuel Dietchi; pour l'histoire suisse, l'abrégué de Koenig. Au reste, le programme paraît bien conçu. Il est précédé d'une chronique de l'établissement et suivi d'un rapport sur l'organe de la vision au point de vue des couleurs.

PROGRAMME DU GYMNAS DE SCHAFFHOUSE POUR L'ANNÉE 1880-81. — Chez Meier, 1881.

A Schaffhouse comme à Berthoud, le gymnase se compose d'un gymnase inférieur ou progymnase, divisé en section littéraire qu'on appelle ici les humanités, et d'une section réale. Mais au lieu de six classes, il n'y

en a que quatre. Le nombre des élèves est de 130, plus un auditeur. Le nombre des maîtres est de 17. Le maître de langue française n'est ni un Français, ni un Suisse français; c'est un Schaffhousois, qui a sans doute séjourné en France. Le gymnase possède depuis peu un laboratoire de chimie et un cours d'italien qui lui manquait. Le programme est accompagné d'une dissertation sur *les plus anciens chants des Hébreux*, de M. le professeur Palmer. Nous ne pouvons rien en dire, ne l'ayant pas reçue avec le programme.

CONDITIONS DES GOUVERNEURS ET DES GOUVERNANTES EN POLOGNE ET EN RUSSIE, conseils et expériences, par M. Hoffmann. — Neuchâtel. Sandoz, 1881. 47 pages.

M. Hoffmann, aujourd'hui maître secondaire dans le Jura bernois, a vécu en Pologne et en Russie. Il a fait des expériences et donne des conseils; il le fait avec sagesse, esprit, et, par ci par là, avec une pointe d'humour. Mais les Polonais ne seront pas contents, car M. H. les dépeint comme ayant tous les vices des peuples asservis. Tels ils auraient déjà été au temps de Kosciusko, quand ils n'en étaient qu'à l'apprentissage de la servitude. Nous avons, pour notre part, de la peine à souscrire à ce jugement sommaire d'une nation qui compte tant de beaux caractères, à commencer par celui de Kosciusko lui-même.

Le Russe vaut mieux, selon M. H. Il est plus franc, plus hospitalier, plus généreux. Mais prenez garde.; si vous le mettez en colère, le Tartare vous fera sentir ses griffes cachées sous le velours d'une civilisation factice.

Malheureusement, gouverneurs et gouvernantes suisses ne sont pas toujours dignes de leur position. Les messieurs sont parfois buveurs; les dames aiment la toilette et le luxe. Le Lovelace ou le Don Juan est surtout à craindre à la campagne, où l'on s'ennuie plus qu'en ville. M. H. raconte une douloureuse et pathétique histoire de Suisse abandonnée et qui meurt en baisant les lettres de son séducteur adoré! Petit livre bon à lire par toutes les jeunes filles et les jeunes gens qui vont sur les bords de la Néva et de la Vistule.

BIBLIOTHECA DEL POPOLO, GRAMMATICETTA SPAGNOLA. — A 15 cent. le volume. Milano, 1881.

Petite grammaire *espagnole* pour les *Italiens* que nous ne mentionnons que parce qu'elle est envoyée à l'*Educateur*. Elle nous paraît d'ailleurs bien conçue. Il y a de gracieux exemples poétiques pour égayer les règles.

NÉCROLOGIE

Le 25 juillet 1880. un bateau à vapeur, le *Neptune*, chassant devant l'orage, sombrait dans le lac de Bienne. Parmi les 15 victimes de cette catastrophe déplorable se trouvaient cinq membres du corps enseignant dont l'*Educateur* n'a rien dit jusqu'ici: MM. Zigerli et Gerber, M^{me} Gerber-Jossi, M^{les} Jester et Zigerli. Nous attendions une communication

qui n'est pas venue. Elle arrive bien tard ; mais, comme dit le proverbe, *mieux vaut tard que jamais*.

Charles Zigerli était originaire de Gléresse, riant village, chanté par Delille. Né en 1848, Zigerli entra en 1864 à l'école normale de Münchenbuchsee, fréquenta ensuite l'académie de Neuchâtel et l'université de Berne. Après avoir obtenu son brevet de maître secondaire, il fut appelé en 1871 à la direction de l'école des filles de Bienne. C'était un homme d'école dont les connaissances pratiques étaient très appréciées. Il trouva la mort, avec son épouse, dans le lac de Bienne, laissant six enfants dont l'aîné avait 7 ans et le plus jeune à peine 6 semaines.

Gottfried Gerber naquit le 21 février 1854, à Weissenburg (Simmenthal). Breveté en 1873, il fut nommé instituteur à Bienne, où il prit une part active à la réorganisation des classes primaires. C'était un collègue actif, d'humeur joviale et d'une grande énergie.

Son épouse, *Mme Marie Gerber*, née *Jossi*, était originaire de Sattingen, petit village de la rive droite du lac de Bienne. Madame Gerber-Jossi était une institutrice de talent, connaissant à fond l'enseignement élémentaire.

Mlle Amélie Jester, née à Berne le 1^{er} juillet 1843, fréquenta la nouvelle école des filles de la ville fédérale et fut brevetée en 1860. Après avoir desservi quelques petites écoles de villages, elle fut appelée à Bienne où elle enseigna pendant douze ans.

Mlle Annu Zigerli, sœur de Charles Zigerli, était née en 1853. Elle fréquenta l'école municipale des filles à Berne et en 1873, elle fut appelée à Bienne. C'était une personne de beaucoup de dévouement. Elle repose dans les eaux du lac qui n'a pas encore rendu sa victime.

Le 19 décembre dernier, le corps ecclésiastique bernois a perdu un de ses membres les plus éminents. Nous voulons parler de *M. Albert Heuer*, pasteur à Berthoud, qui a succombé subitement à une maladie du cœur. M. Heuer, qui professait au gymnase de Berthoud, était très aimé du corps enseignant bernois et c'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris la mort de cet homme généreux que nous avions vu plein de santé à la dernière réunion du synode scolaire.

Henri GOBAT.

La Suisse allemande a perdu, dans le courant de l'année dernière et au commencement de cette année, plusieurs instituteurs très capables auxquels le *Beobachter* a consacré des notices d'autant plus sympathiques qu'ils appartiennent au même camp rationaliste et à l'école de Thomas Scherr, qui lui, cependant, n'allait pas si loin dans ce sens, que plusieurs de ses disciples.

Parmi ces hommes de mérite paraît d'abord J.-J. Bänninger (1821-1880), instituteur primaire à Horgen, dont le journal zuricois loue le zèle démocratique et les sonnets pleins de verve qu'il décocha contre M. Fries, directeur de l'école normale de Kussnacht, qui était la bête noire de ces Messieurs, mais que le corps enseignant de la Suisse avait élu quand même au comité central de la société. Disciple dévoué de Thomas Scherr. Bänninger le pleura presque autant qu'un fils adoré ; il le re-

gardait comme son père intellectuel (1879). Il a laissé une biographie du défunt qui a excité l'enthousiasme de ses admirateurs. M. Bänninger présidait la même année le synode scolaire ; c'était la première fois que cet honneur tombait en partage à un instituteur primaire. M. Sieber, le directeur de l'instruction publique, ancien instituteur primaire lui-même assistait au synode. M. Bänninger, qui n'avait guère moins d'enthousiasme pour ce dernier que pour Scherr, se fit agitateur électoral dans la campagne dont M. Sieber sortit vainqueur. Fidèle cependant à la pédagogie, M. B. publiait un nouvel et important ouvrage intitulé : *L'Enseignement dans la première année d'école*. Ce fut son chant du cygne ; atteint d'une maladie résultant d'une tension d'esprit trop continue, il alla en vain chercher la guérison au Schwarzenberg, près de Lucerne et dans un accès de fièvre chaude, il trouvait une mort affreuse, le 16 juillet, sous les roues de la voie ferrée, entre Lucerne et Zurich.

(A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — D'après une statistique rédigée par M. le professeur Kinkelin, à Bâle, les cantons suisses font les dépenses suivantes pour l'instruction publique : Bâle-Ville dépense par élève fr. 54,50, St-Gall, fr. 30,30 ; Neuchâtel, fr. 30,20. Ceux qui dépensent le moins sont : Tessin, fr. 10,60 ; Nidwald, 9,90 ; Appenzell-Intérieur, fr. 6,86 ; Uri, fr. 5,8 ; Valais. 4,80.

NEUCHATEL. — M. de Lestrille, un français qui a rempli chez nous pendant plusieurs années, les fonctions de professeur de mathématiques puis celles de rédacteur du journal le *Peuple*, a été appelé, il y a déjà quelque temps, au poste d'inspecteur d'écoles primaires, dans le département français des Pyrénées orientales. Nous souhaitons à M. Lestrille le meilleur succès dans ses nouvelles fonctions.

— Aux examens pour le brevet de l'enseignement primaire et qu'on continue d'appeler *examens d'Etat* par opposition aux examens locaux, il s'est présenté 53 aspirantes et 23 aspirants. On a dû diviser ce grand nombre en deux séries, dont la première a subi ses épreuves du 28 au 31 mars, l'autre du 6 au 10 avril. Sur les 36 dont se composait la première, 18 aspirantes et 6 aspirants ont été admis au brevet de premier ordre. Dans la seconde série, formée de 12 aspirants et de 26 aspirantes, 6 des premiers et 12 des seconds ont conquis le brevet de première classe. La dictée d'orthographe a fait, comme de coutume, tomber au second rang plusieurs aspirants et aspirantes.

Jusqu'ici, dans les examens dits d'Etat, c'est-à-dire pour l'enseignement primaire, on laissait aux aspirants et aspirantes la latitude de ne répondre en histoire que sur l'histoire moderne, attendu que dans le programme il est dit que c'est spécialement sur cette branche que seront interrogés ou que devront se préparer les candidats. Mais cette latitude, accordée par une interprétation abusive du programme et par mesure de transition, ne sera plus laissée aux aspirants et aspirantes. C'est sur

la totalité du programme d'histoire que devront être préparés et que devront répondre ceux et celles qui subiront l'examen. Que les instituteurs le disent à leurs élèves. La décision de la Direction de l'Instruction publique est formelle à cet égard.

— Les conventions de l'Etat avec la Municipalité au sujet de l'Académie prenant fin, une commission, nommée par le conseil de l'Académie en corps académique, sera chargée de s'aboucher avec les commissaires de la Municipalité. Cette commission, outre son objet spécial, aura celui d'examiner les questions suivantes que lui pose le Conseil d'Etat :

Y aurait-t-il lieu à réviser la loi sur l'instruction publique en ce qui concerne l'enseignement supérieur ? Sur quel pied devrait porter la révision ? Y aurait-il lieu, par exemple, de changer l'époque de la fin de l'année pour mettre l'Académie en harmonie à cet égard avec l'Ecole polytechnique et les universités ? Y aurait-il lieu d'organiser différemment la section pédagogique du Gymnase d'y joindre une section d'institutrices et une école d'application primaire ? N'y aurait-il pas lieu également de donner une organisation plus forte à la Faculté de droit ?

La commission élue par le corps académique pour traiter ces questions diverses et importantes est composée de MM. Billeter, Hirsch, DuBois, Naville et Paul Jacottet.

BERNE. — Les questions de réorganisation continuent à être à l'ordre du jour dans ce canton, la question du synode, entre autres. Pendant que la plupart des conférences voudraient le conserver tel quel, d'autres voudraient le modifier et remplacer le bureau par un conseil d'éducation avec une compétence plus étendue. Une conférence même exprime le vœu de voir la direction de l'instruction publique elle-même remplacée par un département, comme avant 1846.

— Dans les écoles de ce canton, la lutte continue au sujet des manuels d'histoire sainte, c'est à dire ceux de Martig et de Langhans. Laissez donc la liberté et les tiraillements seront moindres.

Dans l'article d'un journal scolaire, où il y a de bonnes choses sur la fête de Noël, nous trouvons reproduite l'idée, déjà exprimée souvent, que ce n'est pas dans les salons qu'il faut chercher les bonnes mères. Il y a de bonnes mères dans toutes les classes de la société et nous en voyons dans les salons comme ailleurs.

Le livre de lecture-écriture, par lequel on a eu le tort de remplacer les tableaux de lecture du P. Girard, de Larousse, Regimbeau, est reconnu tout à fait insuffisant et défectueux. Ce petit livre ne peut servir ni à apprendre à lire, ni à apprendre à écrire. Là encore on a voulu germaniser et faire de la mauvaise besogne. Ce que c'est que l'ignorance sous le nom de progrès !

TESSIN. — Ce canton a perdu une directrice d'école d'une belle intelligence, Mlle Martine Borsa. Née à Lugano en juillet 1855, elle fréquentait, à l'âge de 14 ans, l'école de méthode cantonale, y dépassant toutes ses compagnes et fut appelée à tenir une école à Rovérédo. En 1876,

elle devenait directrice de l'école *magistrale* ou normale des institutrices. En 1879, elle se présentait pour subir un examen de belles-lettres à l'université de Pavie et y obtint un vrai triomphe. La municipalité de Bellinzona s'associa à l'enthousiasme excité par l'institutrice, par une déclaration publique. Le trépas est venu la frapper à l'âge de 26 ans, sans se laisser toucher par l'immense deuil que cause à tous les cœurs sensibles, à ceux de ses élèves en particulier, la perte de cette femme d'élite.

(*L'Educatore della Svizzera italiana* du 1^{er} avril 1881.)

Le même journal nous donne le relevé des jeunes Tessinois étudiant hors du canton. En 1875, sous le régime radical, il y en avait 310; sous le régime actuel, il y en a 365.

ESPAGNE. — Dans un discours de M. Galdo au sénat, le 19 juin 1880, il est dit que les dix universités du pays coûtent dix millions de réaux (le réal, 1 fr. environ) et en rapportent neuf. Il fait remarquer que si l'instruction supérieure est entretenue par l'Etat, que l'instruction secondaire est l'affaire des provinces et l'instruction élémentaire, qui manque le plus, est abandonnée aux municipalités.

(*Magisterio de Madrid*, du 20 octobre 1880.)

— A l'occasion du centenaire de Caldéron, toute espèce de concours sont ouverts par les universités et académies, société savantes. Récits historiques, poésies, appréciations, critiques, et entre autres, une analyse de certaines pièces célèbres comme celle de l'Alcade de Zalamea, tels sont les thèmes proposés aux écrivains. Les prix annoncés consistent en une écritoire en argent, une plume en or, les ouvrages du grand poète dramatique richement reliés, un recueil de peinture.

(Extrait du *Magisterio español* du 15 mars 1881.)

Cela est bien. Mais ce qui est moins bien, ce sont les thèses latines qu'on continue à soutenir en grande pompe et à grand renfort de *Scolastique*, dans certains collèges.

— M. Ruiz de Salazar qui représentait ce pays au congrès international d'éducation à Bruxelles et qui est, comme on le sait, le rédacteur en chef du *Magisterio*, que nous citons souvent dans nos colonnes, est accusé, par le *Libéral*, de n'avoir rien dit de nouveau dans ce congrès, de n'avoir pris la parole que pour dire que la religion doit être la base de l'enseignement. La science et la religion sont deux choses distinctes, selon le *Libéral*, et mettre la science sous le patronage de la religion, c'est la mettre sous celui du clergé. Un ami de M. Ruiz de Salazar, répond dans le *Tempo* du 10 septembre que M. Ruiz s'est montré le fidèle organe de l'opinion espagnole, où on ne veut pas admettre un antagonisme absolu entre les deux choses, venues toutes deux de Dieu. L'ami de M. Ruiz fait le procès au congrès où plusieurs orateurs se sont exprimés de manière à faire croire que la science peut tenir lieu de religion et de morale.

PARTIE PRATIQUE

Variétés.

Nous publions aujourd'hui, à titre de curiosité orthographique, la spirituelle lettre suivante que M. Francisque Sarcey adressait à M. Taine, à propos d'une dictée tirée de ce dernier auteur :

A M. Hippolyte Taine.

Mon cher ami, mon vieux camarade,

C'est à toi que je m'adresse; car c'est toi qui es le vrai coupable. A ton insu, je ne l'ignore pas. Tu ne te doutes guère qu'à cette heure ton nom est dans les quatre-vingt-six départements couvert d'opprobre et chargé de malédictions. Tu as été, comme dit l'Ecriture, pour plusieurs en Israël une pierre d'achoppement.

C'est un mauvais tour qu'on t'a joué.

Tu sauras qu'il y a une quinzaine de jours, les candidats au *brevet de capacité* ont composé en orthographe. La composition est la même pour toute la France, et elle se dicte à la fois, le même jour, dans tous les chefs-lieux d'académie. La personne chargée de choisir le sujet de composition avait pris une page, et l'une des plus jolies pages de ton discours de réception à l'Académie. C'est celle où tu fais une description si pittoresque des mœurs de la petite bourgeoisie, dans une bourgade reculée du Limousin, vers la fin du XVIII^e siècle.

Tu ne soupçonnes pas, mon pauvre ami, je n'eusse jamais soupçonné moi-même le nombre de traquenards orthographiques que tu as semés dans ce morceau. Tu l'avais composé innocemment et nous l'avions lu de même. Il ne nous était point venu à l'idée que dans une prose aussi unie, aussi française que la tienne, il pût se trouver jamais des occasions d'ergoter sur la façon d'écrire tel ou tel mot.

Nous nous trompions, et tu vas voir comme les grammairiens sont de terribles gens.

Je te rappelle d'abord quelques lignes du texte :

« Nulle réunion, sauf le marché ; ce jour-là, les paysans étalaient avec orgueil leurs deux objets de luxe : une paire de souliers et un vaste parapluie de cotonnade bleue ; sur la place, quatre ou cinq oisifs qui vaguent d'un pas lent, des avocats en sabots et en casquette, un vieux journal à la main... »

Une petite pause, s'il te plaît.

Les avocats en sabots et en casquette... Tu as écrit, ou les correcteurs t'ont fait écrire, *sabots* au pluriel et *casquette* au singulier, se fondant sur cette raison que chacun de ces avocats, s'il avait nécessairement deux sabots, ne possédait qu'une casquette.

Je ne demande pas mieux ; mais attends, et tu vas voir. Poursuivons la citation :

« De loin en loin, pour toute diversion, un passage de troupes, diversion grandiose qui appelle sur le pas des portes les hommes en grands chapeaux et les femmes en bonnets plats. »

Cette fois, tu as écrit ou l'on t'a fait écrire *grands chapeaux* au plu-

riel, ainsi que *bonnets plats* : à moi, cela m'est indifférent. Cependant je te ferai remarquer que, si les avocats n'ont qu'une casquette, les hommes ne peuvent avoir, eux aussi, qu'un grand chapeau et les femmes qu'un bonnet plat.

Pourquoi les *avocats en casquette* ne prennent-ils pas d's, tandis que les hommes en grands chapeaux et les femmes en bonnets plats sont gratifiés de la marque du pluriel.

Mystère !

Tu vas me répondre que cela t'est fort égal ! et à moi donc ! Mais je te prierai d'observer que ces minuties ont une énorme importance pour les malheureux candidats.

Toute copie qui contient trois fautes d'orthographe *disqualifie* son auteur et le rend incapable d'obtenir son brevet de capacité. Tu dois comprendre l'embarras de ces jeunes gens et de ces jeunes filles.

Par quelle raison se déterminer dans une difficulté de ce genre ?

Les uns mettent *casquettes* au pluriel, comme chapeau et bonnet, et on leur compte également une faute.

Les autres adoptent le singulier pour casquette, et par analogie le gardent pour chapeau et bonnet, et on leur compte également une faute.

Il y en a de plus malheureux : ce sont les pauvres diables qui, après avoir mis *casquettes* au pluriel, se décident au singulier quand ils arrivent à *chapeau* et à *bonnet*. Ceux-là embourcent deux fautes, à moins qu'on ne leur en marque trois, l'une pour *chapeau*, l'autre pour *bonnet*.

Et ce qui te paraîtra le plus étonnant, c'est que dans ce grave débat (si j'en crois ce qu'on me rapporte), tous les jurys n'ont pas été du même avis. Les uns ont tenu (malgré toi, cher et noble académicien) pour casquettes au pluriel, en sorte qu'une fois de plus s'est vérifiée la célèbre phrase de Pascal : Erreur en deça des Pyrénées, vérité au delà.

Et il n'est venu à aucun de ces jurys (à aucun, entends-tu bien !) cette idée, pourtant si simple, d'appliquer en cette affaire la devise commode de la philosophie antique : *In dubiis libertas*. Est-ce que dans les phrases de cette sorte on ne pourrait pas laisser au goût des personnes le choix entre le singulier et le pluriel ?

Mais ce n'est pas tout, mon pauvre ami.

Tu ajoutes :

« Les maisons n'étaient point ornées ni commodes. Nous avons tous connu dans notre enfance des intérieurs semblables : il y a soixante ans, dans la petite noblesse comme dans la bourgeoisie moyenne, les besoins étaient bornés et la vie sobre. On ne s'inquiétait ni d'élégance ni de confortable ; on était dur aux intempéries ; on n'avait point de curiosités ; on ne songeait pas à voyager ; le corps moins délicat ne redoutait point le malaise ; l'esprit moins exigeant n'éprouvait pas l'ennui. »

Tu as écrit *curiosités* au pluriel avec un s. Dame ! c'était ton droit. Mais avoue que ceux qui ont mis : « on n'avait point de curiosité (sans s), on ne songeait pas à voyager, » ne sont pas si blâmables.

Cela peut se plaider, comme disent les avocats.

Pourquoi ne songeait-on pas à voyager ?

C'est qu'on n'avait pas (en général) de curiosité. C'est que le senti-

ment de la curiosité n'était pas développé dans les esprits. Ma foi ! en y réfléchissant, je crois bien que j'aurais commis la faute.

Car curiosité (sans *s*) a été compté aux candidats comme faute d'orthographe.

Qu'en dis-tu ?

Est-ce que ce ne sont pas là les chinoiseries de l'orthographe ? Est-ce qu'on ne devrait pas avoir, en ces sortes d'occasions, le droit d'écrire comme on veut ?

Sais-tu toi-même pourquoi tu as écrit *curiosités* au pluriel plutôt que *curiosité* au singulier ?

Et, à supposer que tu le saches, sommes-nous devins pour pénétrer dans ta pensée ?

Ah ! quelle horreur j'ai des grammairiens !

Francisque SARCEY.

Problèmes pour les élèves.

1^o Deux voisins, C et D, sont en compte. C a fourni à D 6 st de sapin, à fr. 8 le stère; 5 st de hêtre, à fr. 13 le stère; 300 fagots, à 9 fr. le cent, et 17 ddal de pommes de terre, à 2 fr. le double décalitre. De son côté, D a travaillé chez C, à raison de 3 fr. par jour, en avril, 15 journées; en mai, 18 journées; en juin, 12; en juillet, 17; en août, 23; en septembre, 19, et en octobre, 14 journées. Dites lequel redoit à l'autre et combien.

— Réponse : *C redoit 180 fr.*

2^o Etablissez le compte suivant : Un fermier a loué une parcelle de terrain pour 25 fr. Il y a planté des pommes de terre, et ses frais se répartissent comme suit : labourage, 20 fr.; engrais, 16 m³ de fumier, à fr. 9,75 le mètre cube; semens, 40 dal, à fr. 0,95 le décalitre; plantation, 4 ouvriers pendant 3 jours, à fr. 2,80 chacun par jour; sarclage, 2 ouvriers pendant 3 jours, à fr. 2,90 par jour; arrachage, 5 ouvriers pendant 5 jours, à fr. 3,10 par jour. Il a récolté 44 hl 50 l qu'il a vendus fr. 0,95 le décalitre. Quel est son bénéfice ou sa perte ? — Réponse : *bénéfice, fr. 55,25.*

3^o Un négociant à fait venir de Sedan trois pièces de drap de 50 m chacune. Ce drap lui coûte fr. 12,80 le mètre, et il a eu en outre fr. 10,41 de frais. Combien doit-il vendre le mètre de ce drap pour gagner 100 fr. par pièce, si l'on tient compte qu'en détaillant il perd 60 cm par pièce.

— Réponse : *fr. 15,05 le mètre.*

4^o Un particulier achète, à raison de 75 fr. l'are, une propriété de forme rectangulaire mesurant 240 m de longueur et d'une largeur égale aux trois cinquièmes de la longueur. Il revend immédiatement, à raison de 85 fr. l'are, la plus petite des parties déterminée par un sentier partant en ligne droite du milieu de l'un des côtés qui forment la longueur et aboutissant au côté opposé à 80 m de l'une de ses extrémités. A quel prix cet agriculteur doit-il revendre l'are de la partie qui reste pour faire un bénéfice de 15 fr. par 100 fr. sur le prix d'achat total ? (Faire la figure en représentant 2 m par 10 mm.) — Réponse : *fr. 87,14.*

5^o Un spéculateur achète pour 7830 fr. une pièce de terre mesurant 2 ha 70 a de superficie et 150 m de largeur. Il partage ce terrain en trois

lots dans le sens de la longueur : le premier a une contenance égale au tiers de la superficie totale; le deuxième a 20,7 a de moins que la moitié du premier, et le troisième est égal au reste. Le premier lot est vendu à raison de 1500 fr. le demi-hectare, et le deuxième à fr. 0,35 le mètre carré. On demande : 1^o combien il faut vendre l'are du troisième lot pour réaliser un bénéfice de 1960 fr. sur le tout; 2^o quelles sont les dimensions de chaque lot? (Faire une figure en représentant 5 m par 1 mm.) — *Réponse : 1^{er} lot, 50 m ; 2^{me} lot, 13,50^m ; 3^{me} lot, 86,50^m.*

Ces deux derniers problèmes sont proposés par M. Ph. Chesaux, régent secondaire, à Compesières (Genève).

Dictée pour le degré inférieur.

LE BOA.

Le boa est un serpent énorme qui habite les chaudes plaines de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Son corps, qui est de la grosseur de celui d'un homme, mesure quelquefois plus de dix mètres de longueur. Il n'a pas de venin, mais il est redoutable par sa grande force. Lorsque la faim le presse, il sort de sa retraite, se glisse parmi les roseaux et se place en embuscade sur les bords des rivières. Souvent il a la ruse de se suspendre par la queue aux branches de la forêt et reste immobile, semblable au tronc d'un arbre; mais qu'une timide gazelle passe près de lui, aussitôt il s'élance avec vivacité, s'entortille autour de son cou pour l'étouffer et enroule les nombreux anneaux de son corps autour du pauvre animal qui n'est bientôt plus qu'une masse informe prête à être dévorée.

Le boa est brun sur le dos, jaune sur les flancs avec de larges taches noirâtres.

NOTA. — Cette dictée peut être faite en deux fois.

Encore les examens d'Etat de ce printemps à Neuchâtel.

Voici d'abord la fin de la composition sous le titre :

RICHES OU PAUVRES, TOUS SONT MES ÉCOLIERS.

Le lendemain vint, le jour que je désirais tant, j'allais donner mes premières leçons! Avant de descendre dans ma classe, je me rappelai les principes pédagogiques dont j'avais nourri mon esprit pendant mes longs mois d'études. Je ne les énumérerais pas ici; il me suffit de vous dire que Daguet, Paroz et Charbonneau passèrent l'un après l'autre dans mes mains. Enfin, j'ouvris la porte de ma classe, mais quelle déception m'y attendait! mes beaux chérubins où vous étiez-vous envolés, mes écoliers étaient-ils donc ces petits va-nu-pieds, ces enfants grossiers et mal vêtus? Des larmes me montèrent aux yeux; après mes beaux rêves de la nuit, avoir une si décevante réalité! Perdue dans mes sombres pensées, je ne m'aperçus pas de l'étonnement naïf de mes écoliers, ils me regardaient, se poussaient et riaient sournoisement; enfin je revins au sentiment de ma situation et je rougis de ce moment de faiblesse. « Tu n'as jamais rêvé des écoliers riches, me dis-je: au contraire, tu as souvent désiré une mission de sacrifice et de dévouement, l'heure du dévouement

a sonné, l'heure du sacrifice est là! Ne faillis pas à la tâche. » — Et aussitôt j'assignai leur rang à mes élèves, en leur adressant quelques bonnes paroles.

Pendant ce temps, je m'aperçus que quelques enfants, un peu mieux mis que les autres, refusaient de prendre place à côté de leurs compagnons déguenillés. « Ils sont pauvres et je suis riche, disait une pédante enfant; papa est le syndic de la commune, je ne m'assiérai jamais à côté de celle-là. » — J'eus un mouvement d'indignation, mais je me contins et j'ordonnai sévèrement aux enfants de m'obéir, car, leur dis-je, je ne tolérerai aucune différence dans ma classe, car les enfants des riches comme les enfants des pauvres sont mes écoliers. Malgré les murmures, malgré les récriminations, les moqueries même, je persistai dans mon système. L'école est le lieu où toute différence sociale doit cesser, c'est là que le riche apprend à estimer, à apprécier le pauvre, et ce qu'ont fait les croisades au moyen-âge, notre école populaire doit le faire aujourd'hui, dis-je un jour à la femme du syndic, qui me reprochait amèrement de perdre mon temps avec des vauriens et d'abaisser les riches au profit des pauvres.

Maintenant que le poids des ans a courbé ma tête, maintenant que mes cheveux grisonnent, voici les réflexions que je fais en terminant : sans l'organisation bienfaisante de notre école, sans l'égalité qui lui sert de base et d'appui, les deux classes de la société, les riches et les pauvres, seraient éternellement séparées et ne pourraient jamais ni se connaître, ni s'apprécier. Bienfaisante organisation, noble égalité, puisses-tu toujours exister dans notre école, unir le riche au pauvre, l'aristocratie à la plèbe et ne faire régner qu'une seule aristocratie, celle de l'intelligence, de l'instruction, du travail noble et persévérant! Puisses-tu toujours, ô Suisse, ô ma patrie, réunir sous le drapeau de ta jeune et vaillante école un peuple de citoyens égaux, valeureux, tous unis fraternellement pour donner aux nations ce spectacle grandiose : un peuple instruit et fier, fier de son égalité, jaloux de la conserver, et cela par le moyen de l'École et de la Famille!

Nous ajoutons maintenant quelques explications et annotations concernant les travaux que nous venons de donner, sans commentaire.

1^{re} SÉRIE. — DICTÉE. — Le minimum des fautes a été, pour les aspirants, d'une demi, et le maximum, de 9; aucun d'eux n'a été, par le fait de l'orthographe, empêché d'obtenir le premier degré. Quant aux demoiselles, quatre d'entre elles ont écrit la dictée sans faute, et douze ont obtenu la note maximum 10; deux, ayant fait plus de neuf fautes, n'auraient pu, de ce chef, avoir le premier degré. En somme, la composition d'orthographe a été bonne; les fautes les plus communes sont celles de l'omission du circonflexe dans les imparfaits du subjonctif, surtout du verbe avoir, et du peu judicieux emploi de la négation; plusieurs ont mis deux traits d'union à *vingt et un*, et d'autres ont écrit sans *s* le verbe avoir dans cette phrase : « Honneur à toi, ville glorieuse, qui as su, etc. »

(*A suivre.*)